

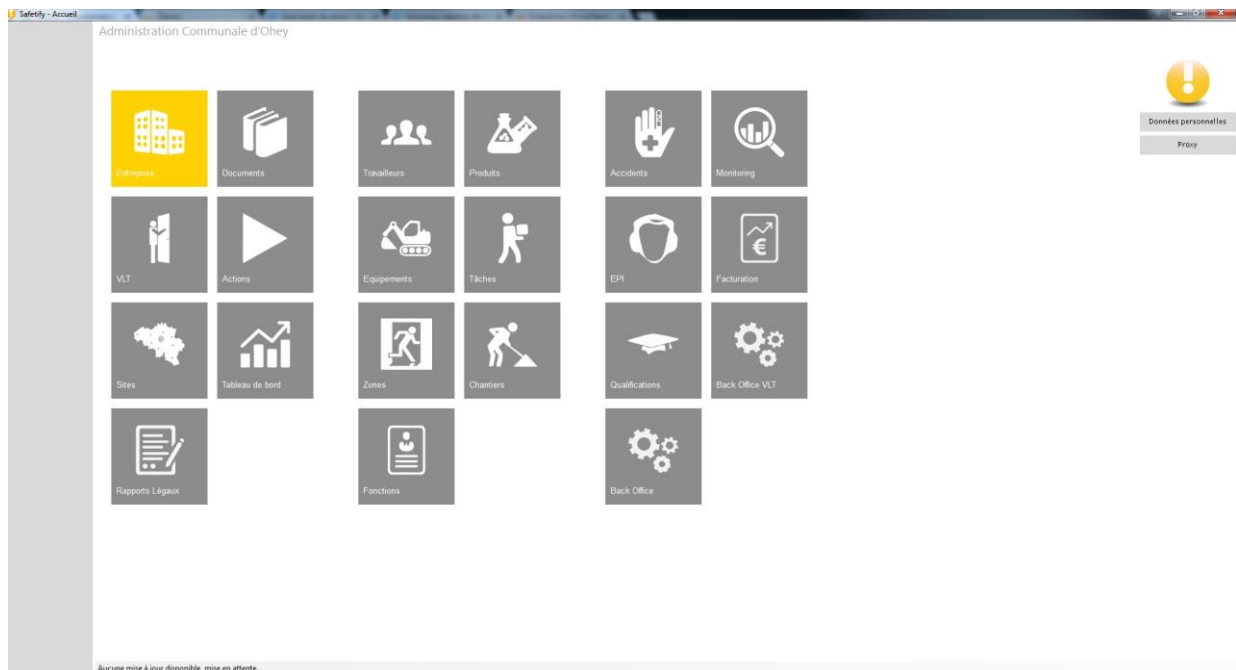


safetify

Nom du Document		Aide en ligne Module Entreprise
Version Safetify		V2.0.2
Destinataire		SEPP / Utilisateur Final
Finalité du document		Aide en ligne : présentation et utilisation du module Entreprise
Nom	Date	Commentaire
Philippe	15/04/2014	1ere version
Alessandro	19/07/2016	Révision modifications + MàJ
Frédéric	08/11/2016	Mise à jour et révision UI2
Philippe	14/11/2016	Corrections et validation
Séverine	16/11/2016	Relecture
Frédéric	03/02/2017	Révision

1. Présentation/introduction

L'entreprise est le premier niveau de gestion de l'entreprise, c'est là que seront encodées par exemple, toutes les données officielles et administratives (Adresse, ONSS, TVA, acteurs de sécurité, règles générales, rapports pompiers, inventaire amiante).



2. Fonctionnalité

Le module entreprise est accessible par :

- ✓ L'entreprise / SIPP en **mode lecture/écriture**

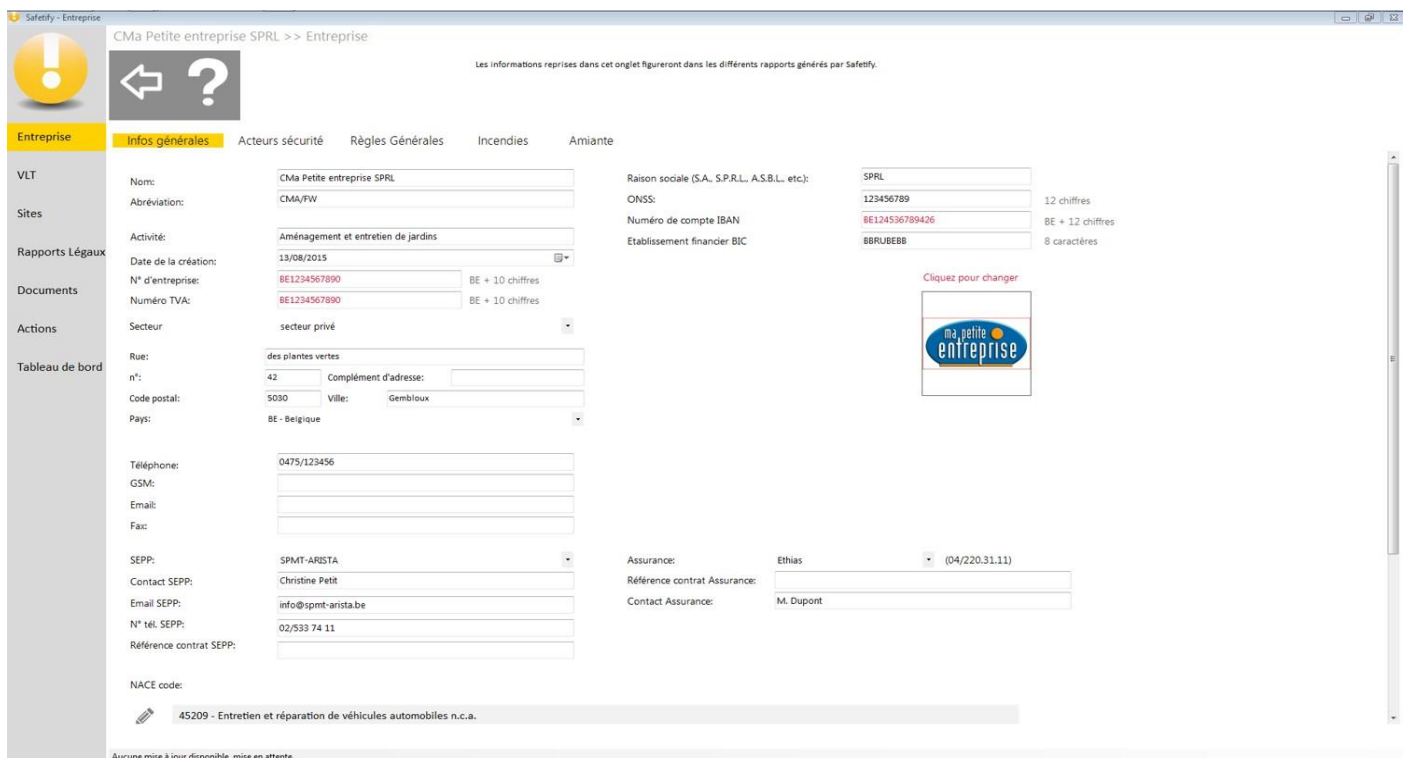
3. Contenu

Le module contient les onglets suivants :

- ✓ Infos générales
- ✓ Acteurs sécurité
- ✓ Règles générales
- ✓ Incendies
- ✓ Amiante

3.1. Infos générales

- La première étape consiste à introduire les informations relatives à l'entreprise telles que le nom, l'activité, les codes NACE, ... Il est possible de télécharger le logo de l'entreprise en cliquant sur logo.
- Le SEPP ainsi que la compagnie d'assurances « accidents du travail » peuvent être sélectionnés parmi les entreprises agréées.



The screenshot shows the 'Infos générales' tab of the Safetify interface. The form contains the following fields and values:

- Nom:** CMA Petite entreprise SPRL
- Abréviation:** CMA/FW
- Raison sociale (S.A., SP.R.L., A.S.B.L., etc.):** SPRL
- ONSS:** 123456789 (12 chiffres)
- Numéro de compte IBAN:** BE123456789426 (BE + 12 chiffres)
- Etablissement financier BIC:** BBRU2233 (8 caractères)
- Activité:** Aménagement et entretien de jardins
- Date de la création:** 13/08/2015
- N° d'entreprise:** BE1234567890 (BE + 10 chiffres)
- Numéro TVA:** BE1234567890 (BE + 10 chiffres)
- Secteur:** secteur privé
- Rue:** des plantes vertes
- n°:** 42
- Complément d'adresse:** (empty)
- Code postal:** 5030
- Ville:** Gembloux
- Pays:** BE - Belgique
- Téléphone:** 0475/123456
- GSM:** (empty)
- Email:** (empty)
- Fac:** (empty)
- SEPP:** SPMT-ARISTA
- Contact SEPP:** Christine Petit
- Email SEPP:** info@spmt-arista.be
- N° tél. SEPP:** 02/533 74 11
- Référence contrat SEPP:** (empty)
- Assurance:** Ethias (04/220.31.11)
- Référence contrat Assurance:** (empty)
- Contact Assurance:** M. Dupont
- NACE code:** 45209 - Entretien et réparation de véhicules automobiles n.c.a.

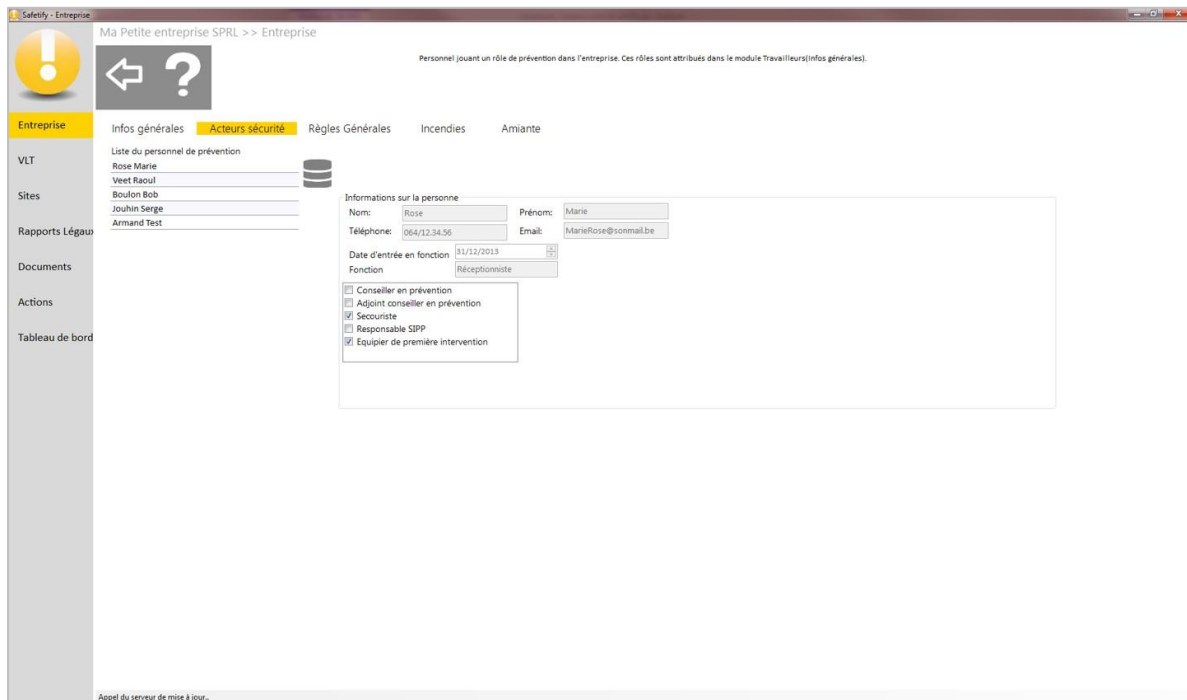
A logo for 'ma petite entreprise' is visible on the right side of the form, with a 'Cliquez pour changer' link above it.


Le logo ainsi que les informations relatives à l'entreprise seront repris dans les différents documents générés par Safetify.

3.2. Acteurs sécurité

Vous retrouvez ici la liste des personnes qui jouent un rôle en matière de sécurité dans l'entreprise :

- le responsable du service interne de prévention et de protection (SIPP) : l'entreprise doit nommer un responsable SIPP, il s'agit du conseiller en prévention principal ou du patron de l'entreprise si elle compte moins de 20 équivalents temps plein
- le ou les conseillers en prévention : si d'autres conseillers en prévention sont présents en sus du responsable SIPP
- le ou les adjoints au conseiller en prévention
- le ou les secouristes : personnes ayant un brevet de secouriste dans l'entreprise



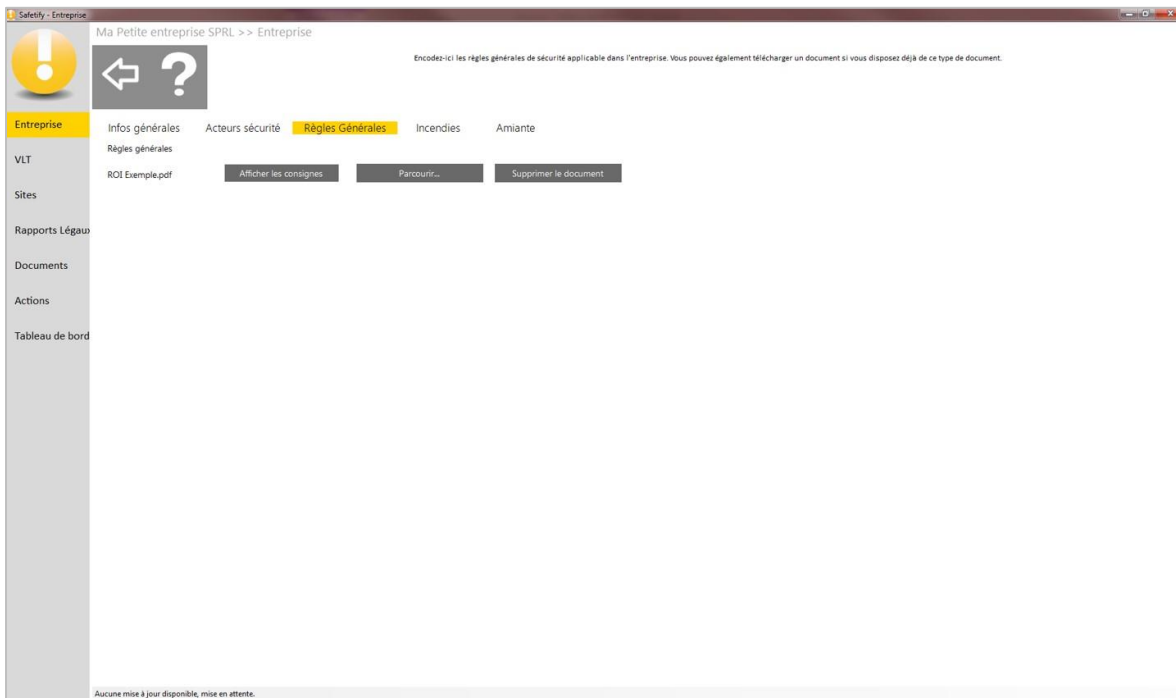
Vous pouvez sélectionner ces personnes dans la liste des travailleurs en cliquant sur la pile.  Vous pouvez également indiquer qu'un travailleur est un acteur sécurité de l'entreprise dans le module Travailleurs.

3.3. Règles générales

Vous pouvez rédiger manuellement les règles générales en matière de sécurité dans l'entreprise. Il est recommandé d'y faire figurer les consignes générales de sécurité telles que :





- ▲ l'interdiction de fumer et de consommer des boissons alcoolisées
- ▲ les règles de circulation sur le site
- ▲ les numéros de téléphone utiles en cas d'incident
- ▲ les équipements de protection individuelle à porter sur le site
- ▲ ...

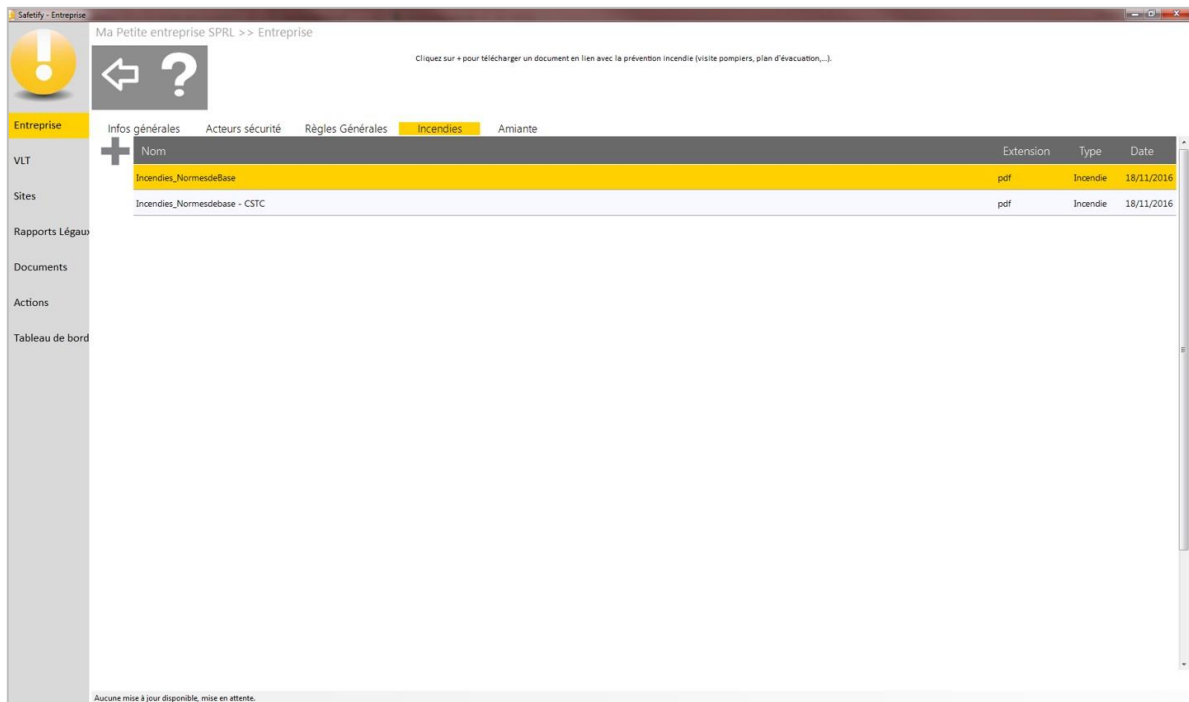
Si vous disposez déjà d'une brochure d'accueil, inutile de réencoder toutes ces informations. En cliquant sur « Parcourir », vous pouvez charger le document et le stocker dans Safetify.



3.4. Incendies

Cet onglet vous permet d'archiver les différents documents qui ont trait à la prévention incendie dans l'entreprise :

-  Plans d'évacuation
-  Comptes rendus des visites des services incendies
-  Comptes rendus des exercices d'évacuation
-  ...



Pour cela, il suffit de cliquer sur **+**.

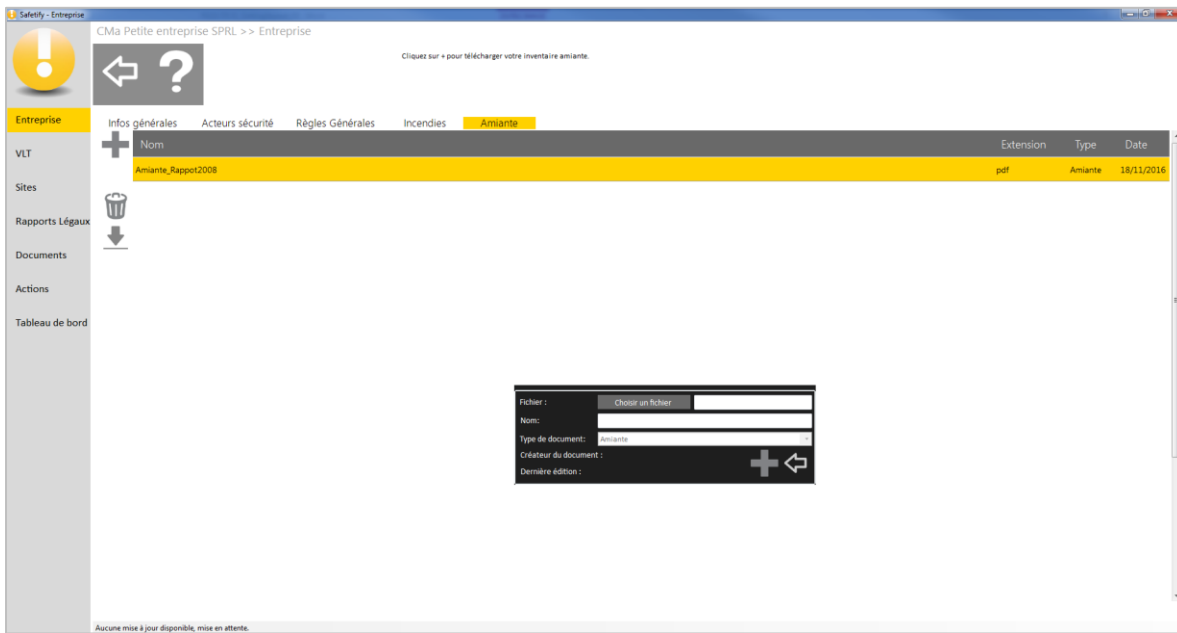
Le document sera également disponible dans la base documentaire. Pour visualiser un document, il suffit de double-cliquer dessus. Pour le télécharger, cliquer sur **↓**.

Attention : max 20 Mb par document !

3.5. Amiante

Arrêté royal du 16 mars 2006 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à l'amiante (M.B. 23/3/2006) - Art. 5.- §1. L'employeur établit un inventaire de la totalité de l'amiante et des matériaux contenant de l'amiante présents dans toutes les parties des bâtiments (y compris les éventuelles parties communes), et dans les équipements de travail et moyens équipements de protection se trouvant sur le lieu de travail. Si nécessaire, il demande toutes les informations utiles aux propriétaires. Voir code sur le bien-être

Cet onglet vous permet d'archiver le ou les inventaires amiante de l'entreprise ainsi que les éventuels documents qui s'y rapportent (rapport de désamiantage par une entreprise agréée, personnel exposé...)



Pour cela, il suffit de cliquer sur **+**.

Le document sera également disponible dans la base documentaire.

Attention : max 20 Mb par document !

HAVE A SAFE DAY